

ECOTONE

RAPPORT DE MISSION 2024



Edito

**L'alimentation bio et végétale est une
solution simple et efficace face aux
enjeux actuels**

Fidèle à son rôle de conseil stratégique, d'aiguillon critique constructif, d'explorateur de nouvelles voies et d'idées, le Comité de mission d'Ecotone pousse l'entreprise à aller toujours plus loin dans ses engagements.

Ainsi, alors que de nouveaux concepts fleurissent chaque jour vantant des pratiques innovantes pour protéger les sols, les eaux et notre santé, nous souhaitons réaffirmer qu'il ne sert à rien de réinventer la roue. Des pratiques efficaces, documentées et éprouvées, sont consignés dans un cahier des charges exigeant qui existe depuis 40 ans : l'agriculture et l'alimentation biologique. C'est en défendant un système alimentaire sans intrants chimiques, sans additifs de synthèse et respectueux de la biodiversité que nous parviendrons à relever les immenses défis qui se présentent à nous.

Nous avons des solutions sous les yeux, pourquoi regardons-nous ailleurs ?

Didier Suberbielle

Président du Comité de mission

2023, une année paradoxale pour la biodiversité

Alors que la notion de « Biodiversité » à préserver s'installe enfin dans l'opinion publique, portée par les différentes COP internationales qui lui sont consacrées, des reculs environnementaux sont malgré tout observés comme le « Green Deal Européen » qui subit des revers importants.

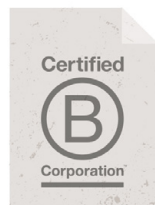
Dans le même temps, le contexte inflationniste incite les consommateurs et consommatrices à rogner sur leur budget alimentation ou à faire des choix entre aliments bons pour la santé et l'environnement et aliments moins disant mais peu chers.

Dans ce cadre, les entreprises engagées, et notamment Ecotone, ont un rôle crucial à jouer pour promouvoir les bénéfices d'une alimentation biologique et végétale et défendre leur mission. Le Comité de mission s'est attaché à accompagner Ecotone dans cette dynamique.

Dates et chiffres-clés

2019

1^{ère} entreprise européenne alimentaire à décrocher la certification B Corp



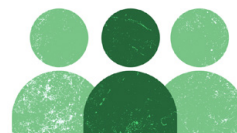
2020

Ecotone devient « entreprise à mission »



2023

2 réunions du Comité de mission



1500+

Collaboratrices et collaborateurs



Création du statut juridique français d'« entreprise à mission »



2022

Recertification B Corp : Ecotone obtient le plus haut score de sa catégorie et rentre dans le top 10 mondial des grandes entreprises certifiées B Corp



690+ M

Euros de chiffre d'affaires



17+

Marques engagées



Les membres du Comité de mission



Didier Suberbielle
Président du Comité de mission, fondateur de DS Participations



Camille Bouveret
Salariée Ecotone, European category manager céréales de petit-déjeuner



Christelle Garnier
Experte externe, paysanne bio, vice-présidente de COCEBI, administratrice de BIOCOOP et vice-présidente de Bio Equitable en France



Maria Pelletier
Experte externe, présidente de l'ONG Générations Futures



Mathieu Saujot
Expert externe, coordinateur, Initiative Modes de vie en transition à l'IDDRI

Regard du Comité de mission sur les 4 engagements d'Ecotone

1 Améliorer la santé et contribuer à préserver l'environnement grâce à un portefeuille de produits très majoritairement issus de l'agriculture biologique

Les membres du Comité constatent qu'Ecotone maintient son cap et son chiffre d'affaires dans un contexte global difficile soumis à un ralentissement des ventes de produits alimentaires, et notamment alimentaires bio.

Le Comité souligne l'implication croissante de l'entreprise au niveau institutionnel dans la mise en valeur et la promotion de la bio, appuyée par des campagnes de communication de ses marques et des campagnes de sensibilisation institutionnelle, qui sont autant d'initiatives destinées à réaffirmer la promesse de la bio auprès des décisionnaires ainsi que des consommatrices et consommateurs.



ZOOM SUR...

le % de bio chez Ecotone.

Le Comité note que la part élevée du bio dans le Chiffre d'affaires d'Ecotone reste constante et l'engage à continuer sur cette voie. Le Comité salue les actions entreprises pour participer à la structuration du secteur bio.

CHIFFRES-CLES

- En 2023 : 77% du Chiffre d'affaires est lié à la vente de produits issus de l'agriculture Biologique – Cible 2030 : 90%.
- Première mondiale en 2023 : lancement du « calculateur de pesticides dans son alimentation ».
- 650 références : Ecotone continue de développer et tester le Planet-Score à l'échelle européenne : 650 références scorées en France (Bjorg, Bonneterre, Danival, Evernat...) et à l'étranger (Allos, Zonnatura, Clipper...).
- 96% de produits notés A ou B (Planet-Score).
- Pour 2024, le Comité de mission incite l'entreprise à continuer ses efforts et aller encore plus loin dans la défense du secteur et la promotion de l'alimentation biologique.



2

Encourager la biodiversité alimentaire et agricole en diversifiant les espèces végétales dans nos recettes



Cette année encore, le Comité constate l'évolution conforme aux objectifs sur cet engagement, notamment sur l'ampleur de l'offre végétale et la diversification des espèces végétales dans les recettes. Il apprécie les nombreuses actions entreprises par Ecotone pour assurer l'atteinte des objectifs (comme par exemple les innovations produits contenant des céréales et espèces végétales alternatives).

Le comité souligne néanmoins que même si l'objectif 2030 est déjà atteint, il faut rester vigilant à le maintenir dans le temps. En effet, convaincre les consommateurs et consommatrices des bienfaits (environnementaux, accessibilité) des produits végétariens n'a rien d'évident dans le cadre d'un régime alimentaire historique où la consommation de viande et de produits laitiers est encore très présente.

De même, la diversité des ingrédients est logée à la même enseigne. Bien qu'Ecotone ait développé cet indicateur unique au monde et pleinement pertinent au regard de sa mission, la pédagogie permanente est de mise pour continuer à convaincre les consommateurs et consommatrices de diversifier leur alimentation sur le temps long.



ZOOM SUR...

Les initiatives pour démocratiser les alternatives végétales.

Pour initier le changement et le rendre conséquent, il est crucial de sensibiliser un maximum de consommateurs et consommatrices aux enjeux de l'impact de leur alimentation sur l'environnement. Ecotone et ses marques végétales bio travaillent ainsi leurs produits et leurs coûts pour diffuser largement les alternatives végétales. Accessibilité prix, recettes innovantes, nouvelles saveurs, plans de rénovation organoleptiques et nutritionnels, campagnes de communication... de nombreuses actions sont entreprises pour permettre à tous les publics de goûter et consommer ces produits utiles à la transition alimentaire écologique.

CHIFFRES-CLES

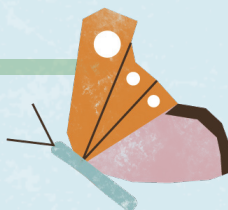
- En 2023, 96% du chiffre d'affaires est lié à la vente de produits végétariens – Cible 2030 : sup. à 95%.
- En 2023, 67% d'ingrédients alternatifs (% du poids net des produits, eau exclue) – Cible 2030 : sup. à 67%.
- En 2024, Ecotone poursuit l'exécution de son plan d'actions décliné par catégorie pour atteindre ses objectifs.



3 Participer à la préservation de la biodiversité sauvage et à la restauration des écosystèmes en développant des filières appliquant des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité

Le Comité constate à nouveau cette année les différentes actions entreprises par Ecotone pour promouvoir et soutenir cet engagement : programme unique et pionnier « Filières et Biodiversité », sensibilisation de toutes ses parties-prenantes externes et internes, et appuis techniques des filières, partenariats long-terme avec ses structures productrices et fournisseuses, audits réguliers.

Le Comité note aussi avec satisfaction que malgré un contexte économique global contraint, le budget de la Fondation Ecotone, dédié notamment au soutien de projets visant à restaurer les écosystèmes, est maintenu.



ZOOM SUR...

Le programme « Zéro Déforestation ».

Initié en 2021 et lancé opérationnellement en 2023, le programme « Zéro Déforestation » se met en place progressivement avec des actions ciblées. En premier lieu, Ecotone confirme la liste de ses produits potentiellement impactés et partage des informations de traçabilité. Des contacts directs avec les fournisseurs sont aussi en cours pour recueillir les informations manquantes et mettre en place des outils de collecte de données pertinents. Dans le même temps, Ecotone renforce ses processus qualité sur le sujet et publiera prochainement sa politique « Zéro Déforestation ».

CHIFFRES-CLES

- En 2023, 12% de matières premières issues de filières biologiques favorisant la biodiversité (% du poids de matières premières achetées) – Cible 2030 : 33%.
- En 2024, Ecotone poursuit sa feuille de route stratégique en matière de préservation de la biodiversité au travers de ses matières premières, avec des résultats concluants et de nouvelles actions initiées (qualification des filières riz, cacao, café, thé).
- En 2023, la Fondation soutient 3 projets iconiques de restauration des écosystèmes (avec un partenariat de plus de 3 ans, un soutien financier élevé et des actions de sensibilisation) – Cible 2030 : 3 projets actifs par an.



4

Sensibiliser et engager nos collaborateurs et collaboratrices dans la réalisation de notre raison d'être

Le Comité constate les actions mises en place pour l'engagement des collaborateurs et collaboratrices autour des valeurs de l'entreprise et de sa mission, par le biais notamment d'outils et formations dynamiques largement diffusées.

ZOOM SUR...

Un « MOOC » 100% Ecotone pour promouvoir l'expertise interne et sensibiliser.

Intitulé « La biodiversité contre-attaque », ce cours en ligne innovant a été entièrement conçu par Ecotone et réalisé en interne, visant à sensibiliser et éduquer les collaborateurs et collaboratrices sur divers aspects cruciaux de la biodiversité. Il est structuré en 8 épisodes de 15 min afin de maximiser son impact. Il aborde des thèmes clés tels que la perte de biodiversité, la mission de l'entreprise, l'agriculture biologique, l'alimentation végétale, le programme Filières et Biodiversité, les filières boissons végétales et céréales du petit-déjeuner, ainsi que les filières café, thé, cacao. Plébiscité, il fait dorénavant partie de la formation de bienvenue pour toute nouvelle personne intégrant l'entreprise.

CHIFFRES-CLES

- 91% des collaboratrices et collaborateurs sont engagés dans la réalisation de notre mission – Cible 2030 : maintenir plus de 90% de réponses positives.



Les autres engagements



Au-delà des 4 objectifs liés à son statut d'« entreprise à mission », Ecotone est engagée sur de nombreux autres aspects cruciaux pour la nature, comme par exemple le respect environnemental de ses emballages, la diminution de son empreinte carbone et la nutrition saine.

Au cours de l'année 2023, le Comité a pu examiner les progrès et réalisations effectués sur d'autres aspects clés des engagements d'Ecotone : les solutions développées pour des emballages respectueux de la planète, la trajectoire de diminution de l'empreinte carbone et les initiatives afférentes, l'application des engagements de l'entreprise sur la nutrition saine dans ses produits, ou encore l'engagement des équipes dans la trajectoire et la recertification B Corp.



ZOOM SUR...

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

La CSRD, directive européenne destinée à harmoniser les données concernant l'impact social et environnemental (aussi appelé « extra-financier ») des entreprises, entrera en vigueur en 2026 sur l'exercice fiscal 2025. D'ores et déjà Ecotone s'y prépare. Le Comité salue cette précocité et prend acte de la tâche complexe de rassembler toutes les données pour se conformer à la directive. Le Comité est néanmoins confiant sur les résultats au regard des engagements pionniers et résultats tangibles dont Ecotone fait déjà preuve.

Conclusion résumée

Le Comité constate avec satisfaction une prise en compte de ses recommandations par Ecotone. Il salue la constance de l'entreprise à défendre sa mission dans un contexte pourtant difficile. Les résultats liés aux objectifs de mission sont solides et l'enjeu aujourd'hui est de les pérenniser.

Sur des sujets variés comme la défense du secteur bio, l'engagement des collaborateurs et collaboratrices sur la mission, l'affichage environnemental ou encore la sensibilisation du grand public aux pesticides dans son alimentation, le Comité, en tant qu'organe critique, est satisfait des réponses détaillées qui ont été données par Ecotone, ainsi que des plans d'actions présentés.

Le Comité restera attentif à ce que l'entreprise maintienne cette trajectoire exemplaire, conforme à son rôle de leader dans son secteur, tant au niveau français qu'européen.



Tous les détails des actions d'Ecotone sont à retrouver dans son rapport d'impact.

www.ecotone.bio



Certified



Corporation